



## Syndicat CGT Air France

Le Dôme - Bât.5 - 1<sup>er</sup> étage - BP 10201 - 95703 Roissy CDG Cedex  
Tél. : 01 41 56 04 08 / 01 41 56 04 11 Fax : 01 41 56 04 19  
<http://www.cgtairfrance.com> - Courriel : [bncgtairfrance@free.fr](mailto:bncgtairfrance@free.fr)

N° 34 - Roissy - Juillet 2010

# DGE : La détermination a payé !

## Résultat de Notre Pression !

Suite à notre appel à la grève du vendredi 30 juillet au 2 août, nous avons été reçus par les représentants de la Direction Générale de l'Exploitation.

La direction, face à la surcharge d'activité dans les escales, maintes fois dénoncée par vos représentants, n'a eu d'autre choix que de répondre aux demandes de la CGT en élargissant les mesures au delà de ce qui était envisageable pour elle.

En effet la direction a été contrainte de revoir son calendrier concernant « les journées rouges ». Nous avons argumenté et imposé que la période pour la détermination des jours rouges soit étendue du 25 juin au 5 septembre.

A l'intérieur de cette période de forte activité, certaines vacances seront considérées comme ayant été travaillées sans pause et bénéficieront à ce titre de la disposition Repas Non Pris.

**D'après nos estimations, cela représente en moyenne 14 RNP par agent auxquels s'ajoute bien entendu le paiement des heures complémentaires et supplémentaires. Cette mesure s'appliquera sur toutes les escales avec rétroactivité pour tous les services dépendant de l'exploitation. Durant cette période, les heures complémentaires et/ou supplémentaires seront systématiquement payées, elles n'alimenteront pas le compteur de CHS.**

La direction confirme que les mesures mises en œuvre seront cohérentes et s'est engagée à nous recevoir dès le mois de septembre afin de faire un bilan et s'assurer que toutes les escales soient traitées de manière équitable.

Vu les déséquilibres des effectifs dus au PDV, la CGT préconise un recours éventuel au volontariat pour renforcer les nombreuses escales en difficulté. Nous préférons cette solution ponctuelle au recours à la précarité ou à la mobilité forcée contenue dans l'ATGPE que nous n'avons pas signé...

Anticiper c'est mieux pour tout le monde, c'est ce que nous ne cessons de marteler à la direction depuis des mois. L'anticipation fait partie des prérogatives de l'employeur et nous saurions le lui rappeler fermement si elle venait à l'oublier...

La direction travaille sur l'élaboration d'un projet concernant les process de nos activités qu'elle soumettra aux organisations syndicales représentatives dès la rentrée prochaine. Contrairement à certaines idées reçues qui ont la vie dure, la CGT n'est pas du tout opposée au dialogue, encore faut-il qu'il soit de qualité. Cependant, nous mettons la direction en garde : les échanges avec la CGT ne pourront avoir lieu sur le dos de l'emploi Air France. Nous estimons que l'entreprise, même en difficulté suite à la crise financière mondiale, a les reins suffisamment solides pour protéger l'emploi.

Répondre aux désirs des gros actionnaires en tranchant à la hache dans la masse salariale ne peut représenter qu'une mauvaise solution de très court terme, loin de l'anticipation nécessaire devant nous conduire à affronter dans les meilleures conditions la reprise progressive de l'activité.

Qui traitera nos avions si les effectifs Air France continuent de baisser ? Et dans quelles conditions ?

La DGE a déjà payé un lourd tribut avec le Plan de Départs Volontaires. Continuer dans cette voie hypothèquerait nos chances d'être opérationnels dès la sortie de crise, ce qui ne saurait tarder d'après les récents indicateurs de trafic.

Les problèmes de sous-effectif rencontrés par les salariés de la DGE sont aggravés par la période estivale de congés. C'est ce qui a provoqué cette poussée de fièvre dans les escales. Les salariés ne veulent pas être pressés comme des citrons jusqu'à la dernière goutte. On vient au travail pour gagner sa vie, pas pour se ruiner la santé. Les salariés des escales devront être vigilants quant à la temporisation des tâches.

Le message adressé par les salariés des escales est limpide. La direction semble l'avoir entendu, espérons que ses problèmes de surdité récents ne se reproduiront pas....

**La CGT Air France prend donc ses responsabilités et retire son appel national à la grève déposé pour le vendredi 30 juillet et les jours suivants sur les escales France.** Nous estimons que la direction a fait un effort mais nous serons bien entendu extrêmement vigilants quant à l'application de ces mesures obtenues grâce aux mobilisations des salariés à l'appel de la CGT.

**Nous laissons cependant le soin à chaque section CGT de se positionner localement en lien avec les revendications des salariés.**

Nous avons prouvé à la direction qu'une fois de plus, l'union fait la force. Nous avons appelé de nos vœux une intersyndicale partout où cela était possible. Malheureusement, nous n'avons pas été suivis. Bien entendu, les résultats obtenus auraient été d'une toute autre facture....

**RDV début septembre, où la CGT Air France sera reçue par la Direction Générale de l'Exploitation afin de dresser un premier bilan de la mise en application des mesures obtenues. Vous serez bien évidemment informés par vos fiches de paie d'une part et par un tract CGT d'autre part.**

**Pour la défense de mes droits, pour mes revendications : Je me syndique**



NOM : .....Prénom : .....

Service : ..... Profession : .....

Contact téléphonique : ..... Courriel : .....

Bulletin à renvoyer par courrier service à CGT Air France - Roissy Dôme 5 - 1<sup>er</sup> étage  
ou **syndiquez-vous en ligne sur :**

**[www.cgtairfrance.com](http://www.cgtairfrance.com)**